Recherches

DU CONSEIL
DU STATUT
DE LA FEMME

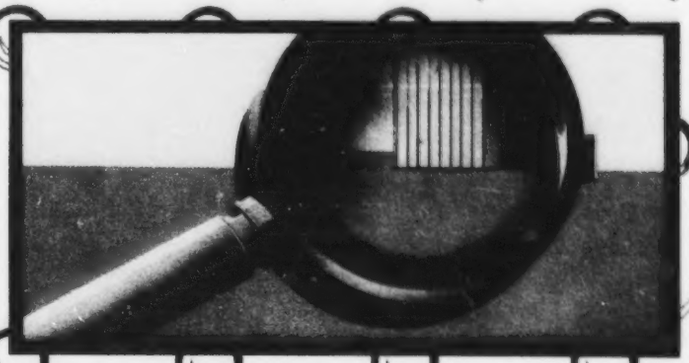

Québec

89-01181/

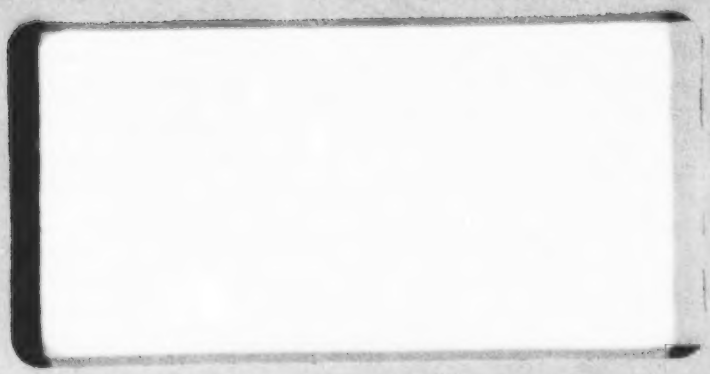

Gouvernement du Québec
Conseil du statut
de la femme

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE AU QUÉBEC EN 1986

Décembre 1987

Document de recherche dont la diffusion a été autorisée par le Conseil du statut de la femme à sa réunion des 10 et 11 septembre 1987

Céline Perron
Collaboration: Francine Lepage
Direction de la recherche
et de l'analyse

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
bureau 708,
Montréal H3B 3G1

Révision linguistique: Jeannine Codaire
Dactylographie et mise en page: Carole White
Francine Potvin

Dépôt légal: 3e trimestre 1987
Bibliothèque Nationale du Québec
ISBN: 2-550-17942-0 (erroné)
2-550-18428-9 (corrigé)

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION..... 1

I ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE EN 1984 ET EN 1986..... 3

1.1 Généralités (Tableau I)..... 3
1.2 Situation familiale (Tableau I)..... 4
1.3 Selon l'âge (Tableau II)..... 6
1.4 Selon la scolarité (Tableau III)..... 8
1.5 Selon l'état de santé (Tableau IV)..... 10
1.6 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau V)..... 12
1.7 Selon le nombre d'enfants dans la famille (Tableau VI)..... 14
1.8 Selon l'âge du plus jeune enfant (Tableau VII)..... 14

Résumé du chapitre..... 17

II ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES ET DES HOMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE EN 1986..... 21

2.1 Généralités (Tableau VIII)..... 21
2.2 Selon l'âge (Tableau VIII)..... 21
2.3 Selon la situation familiale (Tableau IX)..... 23
2.4 Selon la scolarité (Tableau X)..... 23
2.5 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau XI)..... 26

Résumé du chapitre..... 26

III ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS EN 1986..... 29

3.1 Généralités (Tableau XII)..... 29
3.2 Selon la situation familiale (Tableau XIII)..... 31
3.3 Selon l'âge (Tableaux XIV et XV)..... 33
3.4 Selon la scolarité (Tableau XVI)..... 36

3.5 Selon l'état de santé (Tableau XVII)..... 36
3.6 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau XVIII)..... 39

Résumé du chapitre..... 39

CONCLUSION..... 43

BIBLIOGRAPHIE..... 47

Annexe 1 : Population féminine de 18-65 ans par groupe d'âge et par région, au Québec en 1986, selon des projections démographiques..... 49

INTRODUCTION

Cette étude, de nature descriptive et statistique, dresse un portrait socio-démographique des femmes bénéficiaires de l'aide sociale au Québec le 31 décembre 1986. Cette publication vise à améliorer la connaissance que nous avons de la clientèle féminine à l'aide sociale afin d'être mieux en mesure d'en saisir les besoins. Le Conseil du statut de la femme souhaite également répondre aux demandes d'information sur le sujet émanant des différentes régions du Québec.

En 1985, le Conseil publiait, à partir des données du 31 décembre 1984, un premier portrait de la clientèle féminine à l'aide sociale. Le présent document procède à une mise à jour de ces données et donne un aperçu de l'évolution de la situation entre 1984 et 1986. Une étude comparative des femmes et des hommes prestataires au 31 décembre 1986 soulève également de l'intérêt de même qu'une comparaison des femmes bénéficiaires de l'aide sociale entre les régions[1].

Notre population de base regroupe toutes les femmes adultes pour qui est versée une prestation d'aide sociale, que le chèque soit émis en leur nom ou à celui de leur conjoint. De façon générale, il s'agit de femmes âgées de 18 à 65 ans. Notre population comprend toutefois quelques mineurs-es émancipés-es[2] et des personnes âgées de 65 ans et plus non admissibles ou partiellement admissibles au Régime de sécurité

---

1. Nous remercions Messieurs Guy Nolet et Éric Gervais, de la Direction des politiques et de la recherche en sécurité du revenu du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, qui nous ont fourni les données statistiques de base sur les bénéficiaires de l'aide sociale.

2. Par mariage avec un adulte, du fait d'être père ou mère d'un enfant à charge ou lorsque ne peut être rattaché-e à aucune famille (Loi sur la santé et les services sociaux et Loi sur la protection de la jeunesse).

de la vieillesse. Elle exclut cependant les 18 ans et plus fréquentant une institution d'enseignement et qui dépendent pour leur subsistance de leur père ou leur mère.

Compte tenu de l'admissibilité exceptionnelle des personnes de 65 ans et plus à l'aide sociale, celles-ci ont été exclues de l'analyse lorsque les bénéficiaires sont comparées à la population par groupe d'âge.

I ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE EN 1984 ET EN 1986

1.1 Généralités (Tableau I)

Le nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au Québec a diminué entre 1984 et 1986. En effet, au 31 décembre 1984, 266 326 femmes profitent du régime de sécurité du revenu alors que, deux ans plus tard, ce nombre est de 245 909, soit une diminution de 7,7%. Pendant la même période, le nombre de ménages[1] inscrits à l'aide sociale passait de 412 767 à 383 431, accusant ainsi une baisse de 7,1%.

Cette réduction généralisée des personnes admissibles à l'aide sociale s'explique par une conjoncture économique favorable, par la mise en place, entre autres par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, de programmes visant l'aide à l'emploi et au développement de l'employabilité[2]. Les visites à domicile effectuées pour contrôler la véracité des informations fournies dans les demandes d'aide sociale ont eu un certain impact sur le nombre de personnes admises au régime de sécurité du revenu. Lors de l'étude des crédits de son ministère, le ministre Pierre Paradis signalait que les visites à domicile avaient entraîné, au 31 mars 1987, l'annulation des prestations de 10 034 ménages[3].

---

1. Une famille ou une personne seule.
2. Une analyse portant sur l'impact des programmes de réinsertion sur le marché du travail devrait être réalisée au cours de l'année par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.
3. ASSEMBLÉE NATIONALE. Étude des crédits du ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, Journal des débats, Commission parlementaire, mardi, 26 mai 1987, p. CAS 1536.

1.2 Situation familiale (Tableau I)

La situation familiale des femmes à l'aide sociale a peu changé entre 1984 et 1986. Les bénéficiaires sont principalement des femmes sans conjoint, vivant seules ou en compagnie d'enfant(s).

En 1986, les femmes seules comptent pour 43,6% des femmes bénéficiaires de l'aide, ce qui représente une légère diminution seulement par rapport à 1984, alors qu'elles constituent 45,0% de la clientèle féminine à l'aide sociale.

Les femmes responsables de famille monoparentale, quant à elles, constituent 31,0% des femmes inscrites à l'aide sociale, ce qui équivaut à une proportion juste un plus élevée par rapport à 1984, leur nombre ayant cependant diminué.

Les femmes avec conjoint, qu'elles aient ou non des enfants, ne représentent, aussi bien en 1984 qu'en 1986, que 25,0% et 25,3% des femmes prestataires de l'aide sociale.

Entre 1984 et 1986, on note au tableau I que seules les femmes sans enfant ayant un conjoint ont vu leur nombre s'accroître, cette population augmentant de 23 805 à 24 163, soit de 1,5%. Tous les autres groupes de femmes sont moins nombreux à recevoir l'aide sociale en 1986 qu'en 1984. Les femmes seules et les femmes avec enfant(s) et conjoint sont d'ailleurs celles dont le nombre à l'aide sociale a le plus diminué entre 1984 et 1986. En effet, de 119 915 qu'elles étaient au 31 décembre 1984, les femmes seules ne sont plus que 107 280 deux ans plus tard, ce qui représente une baisse de 10,5%. Pour les femmes avec enfant(s) et conjoint, la diminution est de 11,0%. En effet, pendant la même période, leur nombre est passé de 42 885 à 38 177. Une baisse moins importante cependant, 4,3%, est aussi enregistrée chez les femmes chefs de famille, leur nombre passant de 79 721 à 76 289.

Tableau I

Comparaison du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale

Situation familiale	1984 N	1984 %	1986 N	1986 %	Variation 1984-1986
Sans enfant					
- sans conjoint	119 915	45,0	107 280	43,6	- 10,5
- avec conjoint[1]	23 805	8,9	24 163	9,8	1,5
Avec enfant(s)[2]					
- sans conjoint	79 721	29,9	76 289	31,0	- 4,3
- avec conjoint[1]	42 885	16,1	38 177	15,5	- 11,0
Total	266 326	100,0	245 909	100,0	- 7,7

1. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

2. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

1.3 Selon l'âge (Tableau II)

Des femmes de tout âge reçoivent en 1986 des prestations d'aide sociale comme l'indique le tableau II. En excluant les femmes de 65 ans et plus et en regoupant ensemble les 25-34 ans, on voit que plus d'une bénéficiaire sur quatre est âgée de 25 à 34 ans (27,4%) et qu'une bénéficiaire sur cinq a entre 35 et 44 ans (20,7%), ou compte moins de 25 ans (19,1%). Les autres catégories (les 45-54 ans et les 55-64 ans) sont un peu moins importantes avec 17,2% et 15,6% de la clientèle.

Les femmes seules se retrouvent plus nombreuses parmi les jeunes (moins de 25 ans) et parmi les plus âgées (55 à 64 ans), et les conjointes sans enfant parmi les plus âgées (55 à 64 ans). Quant aux mères avec ou sans conjoint, quatre sur dix sont âgées de 25 à 34 ans.

Si l'on s'intéresse au groupe d'âge, on constate qu'avant 25 ans, une bénéficiaire sur deux est seule en 1986 (24 588/46 458) alors que, entre 25 et 34 ans, près d'une sur deux vit sans conjoint mais avec des enfants (31 030/66 531) et quatre sur dix entre 35 et 44 ans (21 027/50 407). Passé 45 ans, les femmes seules redeviennent le groupe le plus important, représentant une bénéficiaire sur deux entre 45 et 54 ans (21 209/41 691), et près de deux sur trois de 55 à 64 ans (24 919/37 987).

Entre 1984 et 1986, la baisse des effectifs s'est fait sentir dans tous les groupes d'âge, sauf dans le cas des 30-44 ans où une hausse en terme absolu a été enregistrée. Le groupe des plus jeunes (les moins de 25 ans) et celui des plus âgées (55-64 ans) sont ceux qui ont connu les baisses relatives les plus importantes (21,3 % et 14,5 %).

Parmi les jeunes de moins de 25 ans, la réduction la plus significative en terme relatif entre 1984 et 1986 s'est produite chez les femmes seules alors qu'elle a été enregistrée chez les bénéficiaires avec

Tableau II

Comparaison du nombre de femmes bénéficiaires[1] de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et l'âge

Âge		Situation familiale								Total	
		Sans enfant sans conjoint		Sans enfant avec conjoint		Avec enfant(s)[2] sans conjoint		Avec enfant(s)[2] avec conjoint			
		1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986
Moins de 25	N	34 629	24 588	3 054	2 738	14 632	13 333	6 686	5 799	59 001	46 458
	%	(29,4)	(23,4)	(13,2)	(11,7)	(18,4)	(17,5)	(15,6)	(15,2)	(22,4)	(19,1)
	Var.	- 29,0		- 10,3		- 8,9		- 13,3		- 21,3	
25-29	N	9 419	9 278	1 452	1 429	16 477	15 949	8 702	7 691	36 050	34 347
	%	(8,0)	(8,8)	(6,3)	(6,1)	(20,7)	(20,9)	(20,3)	(20,2)	(13,7)	(14,1)
	Var.	- 1,5		- 1,6		- 3,2		- 11,6		- 4,7	
30-34	N	8 349	8 668	1 079	1 198	14 723	15 081	7 533	7 237	31 684	32 184
	%	(7,1)	(8,2)	(4,7)	(5,1)	(18,5)	(19,8)	(17,6)	(19,0)	(12,0)	(13,2)
	Var.	3,8		11,0		2,4		- 3,9		1,6	
35-44	N	15 134	16 569	2 221	2 683	21 212	21 027	11 074	10 128	49 641	50 407
	%	(12,9)	(15,7)	(9,6)	(11,4)	(26,6)	(27,6)	(25,8)	(26,6)	(18,9)	(20,7)
	Var.	9,5		20,8		- 0,9		- 8,5		1,5	
45-54	N	20 140	21 209	6 221	6 554	9 485	8 372	6 634	5 556	42 480	41 691
	%	(17,1)	(20,2)	(26,9)	(27,9)	(11,9)	(11,0)	(15,5)	(14,6)	(16,1)	(17,2)
	Var.	5,3		5,4		- 11,7		- 16,2		- 1,9	
55-64	N	30 013	24 919	9 128	8 880	3 078	2 463	2 223	1 725	44 442	37 987
	%	(25,5)	(23,7)	(39,4)	(37,8)	(3,9)	(3,2)	(5,2)	(4,5)	(16,9)	(15,6)
	Var.	- 17,0		- 2,7		- 20,0		- 22,4		- 14,5	
Total[3]		117 684	105 231	23 155	23 482	79 607	76 225	42 852	38 136	263 298	243 074
		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. De façon générale, comprend les 18 ans et plus, inclut toutefois quelques mineures émancipées : conjoint d'un adulte, mère d'un enfant à charge ou lorsque ne peut être rattachée à aucune famille (Loi sur les services de santé et les services sociaux et Loi sur la protection de la jeunesse).

2. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

3. Les prestataires de 65 ans et plus sont exclues du total.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

enfant et conjoint dans tous les groupes d'âge suivants. Par contre, le groupe des conjointes sans enfant est celui qui s'est accru le plus en terme relatif entre 30 et 54 ans et celui qui a enregistré la baisse la plus faible parmi les 55-64 ans.

1.4 Selon la scolarité (Tableau III)

Au 31 décembre 1986, la moitié (50,4%) de la clientèle féminine à l'aide sociale détient entre 8 et 11 ans de scolarité alors que près de quatre bénéficiaires sur dix (37,0%) ont complété une 7e année ou moins, et qu'une sur huit (12,6%) seulement a terminé une 12e année ou plus.

Bien que l'on ne possède pas de données tout à fait comparables, on peut affirmer que les femmes à l'aide sociale sont dans l'ensemble moins scolarisées que la population féminine en général. Alors qu'en 1986, 63,0% de la clientèle féminine à l'aide sociale a 8 ans de scolarité ou plus, les données du recensement[1] indiquent que près de 72,0% des femmes du Québec possédaient 9 ans ou plus de scolarité en 1981.

Un examen selon la situation familiale montre que les responsables de famille monoparentale sont dans l'ensemble les plus scolarisées, 77,0% ayant complété 8 années ou plus de scolarité. Suivent les conjointes avec enfant et les femmes seules, 67,8% et 56,0% ayant dépassé la 7e année. Les moins scolarisées sont les conjointes sans enfant, 42,5% seulement ayant complété 8 ans de scolarité ou plus et près de 93,0% n'ayant pas atteint la 12e année.

Parmi les bénéficiaires les moins scolarisées en 1986 (7 ans ou moins), une sur deux est une femme seule (47 233/90 557). Chez les femmes qui

---

1. Suzanne MESSIER. Les femmes, ça compte, p. 72, tableau 2301.

Tableau III

Comparaison du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et la scolarité

Scolarité	Situation familiale								Total	
	sans enfant				avec enfant(s)[1]					
	sans conjoint		avec conjoint[2]		sans conjoint		avec conjoint			
	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986
7 années et -										
N	52 428	47 233	13 812	13 892	20 935	17 532	14 952	12 300	102 127	90 957
%	(43,7)	(44,0)	(58,0)	(57,5)	(26,3)	(23,0)	(34,9)	(32,2)	(38,3)	(37,0)
Var.	- 9,9		0,6		- 16,3		- 17,7		- 10,9	
8-11 années										
N	50 701	45 884	8 210	8 540	48 398	48 276	22 875	21 308	130 184	124 008
%	(42,3)	(42,8)	(34,5)	(35,3)	(60,7)	(63,3)	(53,3)	(55,8)	(48,9)	(50,4)
Var.	- 9,5		4,0		- 0,3		- 6,9		- 4,7	
12 années et +										
N	16 786	14 163	1 783	1 731	10 388	10 481	5 058	4 569	34 015	30 944
%	(14,0)	(13,2)	(7,5)	(7,2)	(13,0)	(13,7)	(11,8)	(12,0)	(12,8)	(12,6)
Var.	- 15,6		- 2,9		0,9		- 9,7		- 9,0	
Total	119 915	107 280	23 805	24 163	79 721	76 289	42 885	38 177	266 326	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

détiennent de 8 à 11 ans de scolarité, trois sur quatre vivent principalement sans conjoint, avec ou sans enfant (94 160/124 008). Les plus scolarisées (12 ans ou plus) se retrouvent également parmi les femmes sans conjoint, avec ou sans enfant (24 644/30 944).

Entre 1984 et 1986, la diminution des effectifs s'est fait sentir principalement parmi les bénéficiaires les moins scolarisées (7 ans et moins), ce groupe s'étant réduit de 11 170 personnes (10,9%). Durant ce temps, la catégorie la plus importante, celle qui réunit les femmes ayant complété entre 8 et 11 ans de scolarité, s'est réduite de 6 176 personnes (4,7%). Le groupe le plus scolarisé (12 ans et plus) compte également en 1986 3 071 bénéficiaires de moins qu'en 1984 pour une baisse de 9,0%.

1.5 Selon l'état de santé (Tableau IV)

Les statistiques de l'aide sociale classent les bénéficiaires selon leur état de santé. Nous les avons regroupés selon les catégories suivantes : aucun handicap, handicap temporaire, handicap permanent et personne hébergée. Selon cette classification, 70,0% des femmes à l'aide sociale au 31 décembre 1986 ne souffrent d'aucun handicap, ce pourcentage dépassant même 85,0% chez les femmes ayant des enfants. En 1984, on estimait que 67,5% des bénéficiaires féminines ne présentaient pas de handicap.

Par ailleurs, 8,1% des bénéficiaires sont atteintes d'un handicap temporaire en 1986, 20,7% d'un handicap permanent alors que 1,2% seulement sont hébergées. Le handicap permanent se rencontre plus fréquemment chez les bénéficiaires sans enfant, touchant une femme seule sur trois et une conjointe sans enfant sur quatre. Les quelque 2 800 personnes hébergées en 1986 sont classées parmi les femmes seules.

Tableau IV

Comparaison du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et l'état de santé

État de santé	Situation familiale								Total	
	sans enfant				avec enfant(s)[1]					
	sans conjoint		avec conjoint[2]		sans conjoint		avec conjoint[2]			
	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986
Aucun handicap										
N	61 626	57 753	14 513	15 734	67 151	66 128	36 483	32 678	179 773	172 293
%	51,4	53,8	61,0	65,1	84,2	86,7	85,1	85,6	67,5	70,1
Var.	- 6,3		8,4		- 1,5		- 10,4		- 4,2	
Handicap temporaire N	11 487	9 433	2 104	2 061	5 199	5 183	3 093	3 175	21 883	19 852
%	9,6	8,8	8,8	8,5	6,5	6,8	7,2	8,3	8,2	8,1
Var.	- 17,9		- 2,0		- 0,3		2,7		- 9,3	
Handicap permanent[3] N	43 734	37 265	7 188	6 368	7 371	4 978	3 309	2 324	61 602	50 935
%	36,5	34,7	30,2	26,4	9,2	6,5	7,7	6,1	23,1	20,7
Var.	- 14,8		- 11,4		- 32,5		- 29,8		- 17,3	
Personne hébergée N	3 068	2 829	-	-	-	-	-	-	3 068	2 829
%	2,6	2,6	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	1,2	1,2
Var.	- 7,8		-		-		-		- 7,8	
Total	119 915	107 280	23 805	24 163	79 721	76 289	42 885	38 177	266 326	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

3. Comprend handicap physique faible, moyen ou sévère, handicap psychologique et autre handicap permanent.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Entre 1984 et 1986, les bénéficiaires présentant un handicap permanent sont celles qui ont le plus réduit leur présence à l'aide sociale en terme relatif, avec une diminution de 17,3%. Cette chute est particulièrement notable chez les bénéficiaires ayant un handicap permanent qui ont des enfants, la réduction atteignant 32,5% dans le cas des responsables de famille monoparentale, et 29,8% dans celui des conjointes avec enfant(s).

1.6 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau V)

Selon les critères définis au programme d'aide sociale, seuls un âge avancé (65 ans et plus) et un état de santé déficient peuvent justifier une indisponibilité à l'emploi. Considérée sans handicap dans 70,0% des cas, la clientèle féminine à l'aide sociale est aussi déclarée disponible pour un emploi dans la même proportion en 1986. Chez les femmes avec enfant(s) avec ou sans conjoint, ce pourcentage dépasse là encore 85,0% en 1986.

On note que les femmes sans enfant sont relativement plus souvent en situation de non-disponibilité permanente que celles ayant des enfants. Il en va de même pour l'indisponibilité temporaire qui désigne ici l'état des personnes présentant des handicaps physiques faibles et moyens, handicapées temporairement, de même que les femmes hébergées de moins de 65 ans. Statistiquement peu importante chez les bénéficiaires, l'indisponibilité en raison d'âge concerne surtout les femmes sans enfant.

Entre 1984 et 1986, c'est le groupe des femmes présentant une indisponibilité temporaire qui a subi la plus forte réduction en terme relatif, affichant une diminution de 20,0%.

Tableau V

Comparaison du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et la disponibilité pour un emploi

Disponibilité	Situation familiale								total	
	sans enfant				avec enfant(s)[1]					
	sans conjoint		avec conjoint[2]		sans conjoint		avec conjoint[2]			
	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986	1984	1986
Disponibilité immédiate N	60 705	56 747	14 214	15 360	67 090	66 088	36 460	32 652	178 469	170 847
%	50,6	52,9	59,7	63,6	84,2	86,6	85,0	85,5	67,0	69,5
Var.	- 6,5		8,1		- 1,5		- 10,4		- 4,3	
Indisponibilité temporaire[3] N	25 624	19 717	4 376	3 680	9 175	7 447	4 508	4 001	43 603	34 845
%	21,4	18,4	18,4	15,2	11,5	9,8	10,5	10,5	16,4	14,2
Var.	- 23,1		- 15,9		- 18,8		- 11,2		- 20,1	
Indisponibilité permanente N	31 355	28 767	4 565	4 442	3 342	2 690	1 884	1 483	41 146	37 382
%	26,1	26,8	19,2	18,4	4,2	3,5	4,4	3,9	15,4	15,2
Var.	- 8,3		- 2,7		- 19,5		- 21,3		- 9,1	
Indisponibilité en raison de N l'âge	2 231	2 049	650	681	114	64	33	41	3 028	2 835
%	1,9	1,9	2,7	2,8	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1	1,2
Var.	- 8,2		4,8		- 43,9		24,2		- 6,4	
Total	119 915	107 280	23 805	24 163	79 721	76 289	42 885	38 177	266 326	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

3. Liée à l'état de santé, regroupe les personnes ayant des handicaps physiques faibles et moyens, handicapées temporairement et les personnes hébergées de moins de 65 ans.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

1.7 Selon le nombre d'enfants dans la famille (Tableau VI)

Au 31 décembre 1986, les femmes bénéficiaires de l'aide sociale ayant la responsabilité d'enfant(s) ont en moyenne 1,9 enfant lorsqu'elles vivent avec un conjoint et 1,5 enfant lorsqu'elles sont sans conjoint. Plus de 72 000 enfants inscrits à l'aide sociale (dont environ 21 000 ont moins de 6 ans) habitent avec des femmes adultes ayant un conjoint. Quelque 115 000 enfants (dont environ 33 600 ont moins de 6 ans) relèvent de familles monoparentales dirigées par une femme.

En 1986, ces enfants se répartissent sensiblement de la même façon selon l'âge dans ces deux types de famille. Dans l'ensemble, 11,1% des enfants ont moins de deux ans, 17,2% sont âgés de 2 à 5 ans alors que 37,0% se situent entre 6 et 11 ans et que 34,7% ont 12 ans et plus. Près de 72,0% de ces enfants sont donc d'âge scolaire.

Entre 1984 et 1986, le nombre de familles à l'aide sociale comptant une femme adulte et des enfants a suivi la tendance générale, diminuant de 6,6%. La baisse relative a toutefois été plus importante chez les conjointes (11,0%) que chez les responsables de famille monoparentale (4,3%). Cette diminution du nombre de familles à l'aide sociale s'est traduite par une chute un peu plus marquée du nombre d'enfants (9,4%) que du nombre de mères à l'aide sociale (6,6%), en particulier des enfants de 12 ans et plus (13,6%).

1.8 Selon l'âge du plus jeune enfant (Tableau VII)

Même si dans ses classifications statistiques, l'aide sociale ne considère pas la présence de jeunes enfants comme un facteur d'indisponibilité à l'emploi, il est intéressant d'étudier cette variable.

TABLEAU VI

Comparaison du nombre d'enfants des femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon le type de famille et le groupe d'âge auxquels ils appartiennent Nombre de familles et d'enfants par famille au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1986, au Québec, selon le type de famille

Âge		Familles avec enfant(s)[1] sans conjoint		avec conjoint[2]		Total	
		1984	1986	1984	1986	1984	1986
Moins de 2 ans	N	12 455	12 144	9 538	8 613	21 993	20 757
	%	10,1	10,6	11,5	11,9	(10,6)	(11,1)
	Var.	- 2,5		- 9,7		- 5,6	
2 - 5	N	21 152	19 844	14 216	12 395	35 368	32 239
	%	17,1	17,2	17,1	17,1	(17,1)	(17,2)
	Var.	- 6,2		- 12,8		- 8,8	
6 - 11	N	45 189	43 378	29 006	25 991	74 195	69 369
	%	36,5	37,7	34,9	35,9	(35,9)	(37,0)
	Var.	- 4,0		- 10,4		- 6,5	
12 et plus	N	44 928	39 708	30 340	25 348	75 268	65 056
	%	36,3	34,5	36,5	35,0	(36,4)	(34,7)
	Var.	- 11,6		- 16,5		- 13,6	
Total	N	123 724	115 074	83 100	72 347	206 824	187 421
	Var.	- 7,0		- 12,9		- 9,4	
Familles	N	79 721	76 289	42 885	38 177	122 606	114 466
	Var.	- 4,3		- 11,0		- 6,6	
Enfant/famille		1,6	1,5	1,9	1,9	1,7	1,6

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

Sources : Lise CARON. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

TABLEAU VII

Répartition du nombre de femmes avec enfant(s)[1] bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et l'âge du plus jeune enfant

Âge de l'enfant le plus jeune	Situation familiale		Total
	sans conjoint	avec conjoint[2]	
Moins de 2 ans	11 857	8 201	20 058
	(15,6)	(21,5)	(17,6)
2 à 5 ans	16 328	8 134	24 462
	(21,5)	(21,3)	(21,4)
6 à 17 ans	44 312	20 293	64 605
	(58,4)	(53,2)	(56,6)
18 ans et plus	3 408	1 545	4 953
	(4,5)	(4,0)	(4,3)
Total	75 905	38 173	114 078
	100,0	100,0	100,0

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Au 31 décembre 1986, quelque 11 000 responsables de famille monoparentale (15,6% de ces familles) ont, comme plus jeune enfant, un enfant de moins de deux ans. C'est le cas également pour 8 000 femmes appartenant à une famille biparentale, soit 21,5% de ces familles.

Par ailleurs, dans plus de 28 000 familles monoparentales dirigées par une femme (37,1% de ces familles), l'enfant le plus jeune est âgé de moins de six ans. Cette situation concerne également 16 000 mères faisant partie d'une famille biparentale (42,8% des familles de ce type).

Résumé du chapitre

Au 31 décembre 1984, 266 326 femmes adultes sont inscrites au régime d'aide sociale, soit en leur nom propre, soit à titre de conjointes, alors que, deux ans plus tard, elles sont 245 909. Cette baisse de 7,7% du nombre de prestataires féminines s'est effectuée parallèlement à une diminution de 7,1% du nombre de ménages inscrits à l'aide sociale.

En 1986 aussi bien qu'en 1984, les femmes bénéficiaires de l'aide sociale sont principalement des personnes seules et des responsables de famille monoparentale.

Si des femmes de tout âge se retrouvent à l'aide sociale en décembre 1986, le groupe des 25 à 34 ans est le plus nombreux, suivi des 35-44 ans et des moins de 25 ans.

La situation familiale des bénéficiaires varie selon l'âge. Avant 25 ans et passé 45 ans, c'est le statut de femme seule qui est le plus courant. Entre 25 et 44 ans, c'est celui de responsable de famille monoparentale.

La clientèle féminine à l'aide sociale est moins scolarisée que la population féminine en général. Une prestataire sur deux détient entre 8 et 11 ans de scolarité au 31 décembre 1986. Près de quatre bénéficiaires sur dix ont complété une 7e année ou moins, et seulement une sur huit a terminé une 12e année ou plus. On note que la moitié des femmes qui possèdent 7 ans ou moins de scolarité sont des personnes seules. Cependant, c'est le groupe des femmes avec conjoint mais sans enfant qui est le moins scolarisé. Les bénéficiaires avec enfant(s), qu'elles aient ou non un conjoint, disposent en majorité d'une scolarité moyenne.

La classification des femmes bénéficiaires selon l'état de santé révèle que 70,0% ne souffrent d'aucun handicap au 31 décembre 1986, ce pourcentage dépassant même 85,0% chez les femmes ayant des enfants. Elles étaient donc déclarées disponibles pour l'emploi dans les mêmes proportions. Par contre, une bénéficiaire sur douze présente un handicap temporaire et une sur cinq un handicap permanent. On note que les femmes sans enfant sont plus souvent considérées atteintes d'un handicap permanent et, conséquemment, non disponibles à l'emploi de façon permanente.

Au 31 décembre 1986, les femmes bénéficiaires de l'aide sociale ayant la responsabilité d'enfant(s) ont en moyenne 1,9 enfant lorsqu'elles habitent avec un conjoint et 1,5 enfant lorsqu'elles vivent sans conjoint. Quelque 115 000 enfants relèvent ainsi de familles monoparentales dirigées par une femme et plus de 72 000 vivent dans une famille biparentale. L'enfant le plus jeune a moins de 2 ans dans 15,6% des familles monoparentales et dans 21,5% des familles biparentales. Il a moins de 6 ans dans 37,1% des familles monoparentales et dans 42,8% des familles biparentales.

La baisse de la clientèle féminine à l'aide sociale entre 1984 et 1986 s'est surtout manifestée en termes relatifs du côté des personnes seules et des femmes avec conjoint et enfant(s). Chez les personnes

seules, cette diminution concerne principalement les moins de 25 ans et les 55-64 ans, celles possédant douze années et plus de scolarité, celles affectées d'un handicap temporaire et dont l'indisponibilité était temporaire. Chez les femmes avec conjoint et enfant(s), ce sont les 45-54 et les 55-64 ans, celles ne possédant que sept années et moins de scolarité, celles atteintes d'un handicap permanent et, par le fait même, celles dont l'indisponibilité était permanente qui ont vu leur nombre diminué de façon importante.

Dans les deux autres groupes de femmes, le portrait est différent. Les femmes responsables de famille monoparentale ont vu leur nombre diminué mais de façon beaucoup moins importante en terme relatif que les femmes seules et les femmes avec conjoint et enfant(s). Cette diminution touche particulièrement dans ce groupe les femmes âgées de 55-64 ans, celles possédant un faible degré de scolarité, celles aux prises avec un handicap permanent et définitivement non disponibles pour un emploi. Enfin, le nombre d'enfants à la charge de ces familles monoparentales a connu une diminution de 7,0%, alors que le nombre de ces familles baissait de 4,3%.

Quant aux femmes sans enfant/avec conjoint, elles ont vu leur nombre légèrement augmenté. Cet accroissement s'est fait sentir chez les femmes âgées de 30-54 ans, particulièrement entre 35 et 44 ans, chez celles possédant de huit à onze années de scolarité, et chez celles que l'état de santé permettait de classer parmi les femmes sans handicap et disponibles pour un emploi.

II ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES ET DES HOMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE EN 1986

2.1 Généralités (Tableau VIII)

Près de 440 500 Québécois et Québécoises de 18 à 65 ans bénéficient de l'aide sociale[1] au 31 décembre 1986, ce qui correspond à environ 10% de la population du Québec de cet âge[2].

Parmi les 440 483 bénéficiaires de moins de 65 ans, 243 074, soit 55,2%, sont des femmes. Leur présence à l'aide sociale est légèrement supérieure à leur représentation au sein de la population québécoise de 18 à 65 ans, qui est de 50,4%. Les femmes bénéficiaires de l'aide sociale représentent 11,1% de la population féminine de 18-65 ans (243 074/ 2 182 192), alors que les hommes à l'aide sociale constituent 9,2% de la population masculine de 18-65 ans (197 409/ 2 146 230). On comptait également 5 288 bénéficiaires de 65 ans et plus.

2.2 Selon l'âge (Tableau VIII)

Une classification par tranche d'âge de dix ans de la clientèle de l'aide sociale nous permet de constater que les 25-34 ans forment le groupe le plus important de la clientèle de l'aide sociale au 31 décembre 1986, suivi de celui des 35 à 44 ans.

Le premier groupe réunit en effet près de 120 000 personnes et le deuxième plus de 93 000 personnes, ce qui représente respectivement environ 27,0% et 21,0% de la clientèle adulte de l'aide sociale.

---

1. De façon générale, la clientèle de l'aide sociale est âgée de 18 à 65 ans; elle inclut toutefois quelques mineurs-es émancipés-es et les personnes de 65 ans et plus non admisssibles ou partiellement admissibles au Régime de la sécurité de la vieillesse. Pour fins de comparaison avec la population, nous avons exclu les 65 ans et plus.

2. Voir à l'annexe 1, données démographiques utilisées.

Tableau VIII

Répartition du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon le sexe et l'âge

Âge	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Moins de 25 ans[1]	46 458 (19,1)	35 219 (17,8)	81 677 (18,5)
25 - 29	34 347 (14,1)	24 935 (12,6)	59 282 (13,5)
30 - 34	32 184 (13,2)	28 432 (14,4)	60 616 (13,8)
35 - 44	50 407 (20,7)	42 818 (21,7)	93 225 (21,2)
45 - 54	41 691 (17,2)	32 639 (16,5)	74 330 (16,9)
55 - 64	37 987 (15,6)	33 366 (16,9)	71 353 (16,2)
Total	243 074 (55,2)	197 409 (44,8)	440 483 100,0
Population québécoise de 18-65 ans[2]	2 182 192 (50,4)	2 146 230 (49,6)	4 328 422 100,0
Bénéficiaires/population %	11,1	9,2	10,2

1. Inclut quelques mineurs-es émancipés-es.

2. Voir annexe 1.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

La répartition selon l'âge des bénéficiaires masculins et féminins ne présente pas de très grandes différences. On doit cependant noter que la clientèle féminine est un peu plus jeune, les moins de trente ans formant 33% des femmes inscrites, mais 30% des hommes inscrits.

2.3 Selon la situation familiale (Tableau IX)

La clientèle féminine de l'aide sociale est principalement constituée de personnes seules (sans enfant/sans conjoint) et de femmes responsables de famille monoparentale alors que la clientèle masculine est majoritairement formée de personnes seules. En effet, alors que chez les hommes inscrits à l'aide sociale, on n'en retrouve que 1,8% (3 650/199 862) à la tête de famille monoparentale, ce pourcentage atteint 31,0% chez les femmes. Par ailleurs, 67,0% des bénéficiaires masculins et 43,6% des bénéficiaires féminins sont des personnes seules.

2.4 Selon la scolarité (Tableau X)

Au tableau X, la population adulte de l'aide sociale est partagée selon la scolarité en trois niveaux : 7 ans et moins, 8 à 11 ans, 12 ans et plus. Chez les hommes comme chez les femmes, la catégorie la plus nombreuse regroupe les bénéficiaires détenant entre 8 et 11 ans de scolarité.

La répartition des hommes et des femmes selon le niveau de scolarité n'est pas très différente. On remarque cependant que, comparés à la clientèle féminine, les bénéficiaires masculins sont légèrement plus représentés parmi les moins scolarisés (7 ans et moins) et les plus scolarisés (12 ans et plus).

Tableau IX

Répartition du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon le sexe et la situation familiale

Situation Familiale	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Sans enfant			
- sans conjoint-e	107 280 43,6	133 872 67,0	241 152 54,1
- avec conjoint-e[2]	24 163 9,8	24 163 12,1	48 326 10,8
Avec enfant(s)[1]			
- sans conjoint-e	76 289 31,0	3 650 1,8	79 939 17,9
- avec conjoint-e[2]	38 177 15,5	38 177 19,1	76 354 17,1
Total Bénéficiaires	245 909 100,0 (55,2)	199 862 100,0 (44,8)	445 771 100,0 100,0

1. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

2. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Tableau X

Répartition du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon le sexe et le degré de scolarité

Degré de scolarité	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
7 années et moins	90 957 (37,0)	78 244 (39,1)	169 201 (38,0)
8 à 11 années	124 008 (50,4)	93 964 (47,0)	217 972 (48,9)
12 années et plus	30 944 (12,6)	27 654 (13,8)	58 598 (13,1)
Total	245 909 100,0	199 862 100,0	445 771 100,0

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

2.5 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau XI)

Les bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986 sont en grande partie (69,5%) disponibles pour un emploi et ce, sans égard au sexe. Précisons que cette disponibilité est liée à l'état de santé et ne tient nullement compte, par exemple, de la présence de jeunes enfants dans la famille; 170 847 des 245 909 femmes et 139 104 des 199 862 hommes sont déclarés disponibles pour un travail, ce qui représente 69,5% des femmes et 69,6% des hommes.

En ce qui a trait à la non-disponibilité, on constate que la proportion d'hommes atteints d'une indisponibilité permanente est plus élevée que chez les femmes (18,1/15,2%) alors que la situation inverse se présente pour l'indisponibilité temporaire (11,1/14,2%).

Résumé du chapitre

Au 31 décembre 1986, le régime d'aide sociale verse des prestations au bénéfice de près de 440 500 adultes au Québec. Les femmes représentent un peu plus de la moitié du groupe. On estime que 11% de la population féminine et 9% de la population masculine reçoivent de l'aide sociale au Québec.

Lorsque l'on regroupe les bénéficiaires par tranche d'âge de dix ans, on constate que les 25-34 ans, constituent le groupe le plus important chez les femmes comme chez les hommes. Bien que la répartition selon l'âge des bénéficiaires ne varie pas de façon très importante selon le sexe, on note que le groupe des moins de trente ans constitue un pourcentage un peu plus élevé de la clientèle féminine que de la clientèle masculine.

Tableau XI

Répartition du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon le sexe et la disponibilité pour un emploi

Disponibilité	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Disponibilité immédiate	170 847 69,5	139 104 69,6	309 951 69,5
Indisponibilité temporaire[1]	34 845 14,2	22 137 11,1	56 982 12,8
Indisponibilité permanente	37 382 15,2	36 168 18,1	73 550 16,5
Indisponibilité en raison de l'âge	2 835 1,2	2 453 1,2	5 288 1,2
Total	245 909 100,0	199 862 100,0	445 771 100,0

1. Liée à l'état de santé, regroupe les personnes ayant des handicaps physiques faibles et moyens, handicapées temporairement et les personnes hébergées de moins de 65 ans.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Les femmes seules et les femmes responsables de famille monoparentale forment principalement la clientèle féminine de l'aide sociale alors que la clientèle masculine est majoritairement composée de personnes seules. Si les femmes avec enfant(s) mais sans conjoint représentent près du tiers des prestataires féminines, moins de 2,0% des bénéficiaires masculins sont des responsables de famille monoparentale.

Près de la moitié des prestataires détiennent de 8 à 11 ans de scolarité. Chez les hommes, le pourcentage des faiblement scolarisés (7 ans et moins) et des plus scolarisés (12 ans et plus) est un peu plus élevé que chez les femmes.

Face à un éventuel emploi, les femmes tout autant que les hommes sont déclarées disponibles dans 70% des cas. Les femmes touchées par une indisponibilité permanente sont relativement moins nombreuses que les hommes. En ce qui concerne l'indisponibilité temporaire, on constate la situation inverse.

III ÉTUDE COMPARATIVE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS EN 1986

3.1 Généralités (Tableau XII)

Au Québec, 11,1% de la population féminine de 18 à 65 ans est bénéficiaire de l'aide sociale au 31 décembre 1986. Une des douze régions socio-sanitaires du Québec présente un pourcentage bien inférieur à la moyenne. Il s'agit de La Montérégie (06C), avec un taux de 8,5%. La région de Laurentides—Lanaudière (06B) et celle de Québec (03) arrivent également en dessous de la moyenne provinciale. Les régions de Montréal (06A) et de l'Abitibi—Témiscamingue (08) se situent à peu près à la moyenne provinciale.

Par contre, dans la région du Bas St-Laurent—Gaspésie (01), on note que 16,8% de la population féminine est inscrite à l'aide sociale, ce qui est deux fois supérieur au pourcentage enregistré dans la région de La Montérégie (06C). La région Saguenay—Lac-St-Jean (02) et celle de la Mauricie—Bois-Francs (04), avec des taux de 13,0% et 13,2%, se démarquent également de la moyenne.

Cette adhésion à l'aide sociale s'inscrit dans un contexte socio-économique où le taux de chômage est de 10,3% au Québec en 1986. D'une région à l'autre, le taux de chômage varie de 7,3 à 17,9%. Deux régions seulement, Montréal (06A) et Québec (03), affichent un taux significativement inférieur au taux provincial. Les régions subissant un taux élevé de chômage présentent ordinairement une proportion importante de femmes inscrites à l'aide sociale. L'exemple le plus frappant est celui de la région Bas-St-Laurent—Gaspésie (01) où le taux de chômage atteint 17,9%, alors que la proportion de la population féminine bénéficiant de l'aide sociale s'élève à 16,8%. Il sera intéressant de

Tableau XII

Pourcentage de la population féminine de 18-65 ans qui est bénéficiaire de l'aide sociale au 31 décembre 1986, et taux de chômage en 1986, au Québec, selon la région socio-sanitaire

Région	Femmes à l'aide sociale de 18 à 65 ans[1]	Population féminine de 18 à 65 ans[2]	Bénéficiaires/ population %	Taux de chômage 1986[3] %
01 Bas St-Laurent—Gaspésie	12 662	75 530	16,8	17,9
02 Saguenay—Lac-St-Jean	12 855	98 651	13,0	11,6
03 Québec	36 804	345 694	10,6	8,7
04 Mauricie—Bois-Francs	19 152	145 180	13,2	12,1
05 Estrie	9 239	77 736	11,9	10,2
06A Montréal	78 602	690 872	11,4	7,3
06B Laurentides—Lanaudière	19 314	188 708	10,2	10,8
06C Montérégie	31 610	373 485	8,5	10,8
07 Outaouais	11 821	93 966	12,6	12,0
08 Abitibi—Témiscamingue	5 490	48 723	11,3	11,2
09 Côte-Nord	4 921	38 551	12,8	12,4
10 Nouveau-Québec	604	5 096	11,9	
Total Québec	243 074	2 182 192	11,1	10,3

1. Inclut quelques mineures émancipées.

2. Voir à l'annexe 1, données démographiques utilisées.

3. Établi sur la population masculine et féminine de 15 ans et plus.

Sources : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

STATISTIQUE CANADA. La population active, décembre 1986, catalogue 71-001 Mensuel, p. 81. Estimation selon la région économique.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC. Allocations familiales du Québec. Données régionales pour les 15-17 ans, décembre 1986, données non publiées.

connaître l'impact des programmes de réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale au marché du travail dans de telles conditions[1].

3.2 Selon la situation familiale (Tableau XIII)

Le tableau XIII présente la situation familiale des femmes bénéficiaires de l'aide sociale selon les différentes régions. On note que les femmes seules représentent la plus grande proportion de femmes bénéficiaires dans toutes les régions, à l'exception de celle du Nouveau-Québec (10). Les taux varient donc de 28,5% à 47,5%. Les régions de Québec (03), de Montréal (06A) et du Saguenay-Lac-St-Jean (02) affichent les pourcentages les plus élevés.

La tendance provinciale qui veut que les femmes responsables de famille monoparentale constituent le second groupe le plus important de femmes à être inscrites à l'aide sociale se maintient dans la plupart des régions, soit dans dix des douzes régions du Québec. Leur représentation régionale varie entre 21,9% à 45,5%. Dans la région du Nouveau-Québec (10), les femmes responsables de famille monoparentale représentent le groupe le plus important. Enfin, dans la région Bas-St-Laurent-Gaspésie (01), les femmes avec conjoint et enfant(s) arrivent en second, suivies des responsables de famille monoparentale.

Dans l'ensemble du Québec, les femmes avec conjoint et enfant(s) ne représentent que 15,5% de la clientèle féminine à l'aide sociale. La région de Montréal (06A) et celle de La Montérégie (06C) se distinguent des autres en présentant à cet égard un pourcentage inférieur à la moyenne provinciale.

---

1. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu doit produire, au cours de l'année, une analyse de l'impact des programmes de réinsertion au marché du travail qu'il a mis de l'avant.

Tableau XIII

Répartition du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon la situation familiale et la région socio-sanitaire

Situation familiale	Région socio-sanitaire[1]												Total
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	
Sans enfant													
- sans conjoint	4 449	5 736	17 533	8 208	3 874	37 988	7 919	13 196	4 276	2 166	1 761	174	107 280
	(35,1)	(44,6)	(47,5)	(42,8)	(41,8)	(47,0)	(40,9)	(41,4)	(36,0)	(39,4)	(35,7)	(28,5)	(43,6)
- avec conjoint[3]	1 764	1 351	4 221	2 127	887	6 383	2 163	2 816	1 304	663	464	20	24 163
	(13,9)	(10,5)	(11,4)	(11,1)	(9,6)	(7,9)	(11,2)	(8,8)	(11,0)	(12,0)	(9,4)	(3,3)	(9,8)
Avec enfant(s)[2]													
- sans conjoint	2 783	3 212	8 971	5 426	2 875	28 007	6 166	11 503	3 905	1 550	1 613	278	76 289
	(21,9)	(24,9)	(24,3)	(28,3)	(31,0)	(34,7)	(31,8)	(36,1)	(32,9)	(28,2)	(32,7)	(45,5)	(31,0)
- avec conjoint[3]	3 697	2 575	6 223	3 429	1 635	8 382	3 127	4 371	2 382	1 125	1 092	139	38 177
	(29,1)	(20,0)	(16,8)	(17,9)	(17,6)	(10,4)	(16,1)	(13,7)	(20,1)	(20,4)	(22,2)	(22,7)	(15,5)
Total	12 693	12 874	36 948	19 190	9 271	80 760	19 375	31 886	11 867	5 504	4 930	611	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Voir tableau XII pour identification des régions.

2. Sous-entend enfant à charge, c'est-à-dire enfant non marié âgé de moins de 18 ans ou, s'il a 18 ans ou plus, qui fréquente une institution d'enseignement et qui dépend pour sa subsistance de son père ou de sa mère.

3. Homme et femme mariés et qui cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Quant aux conjointes sans enfant, elles forment 9,8% des femmes inscrites à l'aide sociale au Québec, le pourcentage variant entre 3,3% et 13,9% selon la région.

3.3 Selon l'âge (Tableaux XIV et XV)

Le tableau XIV porte sur la population féminine à l'aide sociale regroupée par tranche d'âge de 10 ans. On constate que la catégorie des 25-34 ans constitue le groupe le plus nombreux dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord (09) et du Nouveau-Québec (10). Dans ces deux cas, prédomine le groupe des jeunes de moins de 25 ans, assez fortement dans la région du Nouveau-Québec et très légèrement dans celui de la Côte-Nord.

Le tableau XV donne une vue plus relative du phénomène en établissant le pourcentage de la population féminine, d'un groupe d'âge donné, qui reçoit l'aide sociale. Dans la plupart des régions, c'est dans la force de l'âge (entre 25 et 45 ans ou entre 30 et 45 ans) que les femmes ont moins de risques de se retrouver prestataires de l'aide sociale. La région de Montréal (06A) fait exception car les femmes de 30 à 45 ans sont prestataires autant sinon plus que celles des autres groupes d'âge. De plus, à Montréal (06A) comme dans l'Estrie (05), le taux de participation à l'aide sociale le plus faible se manifeste chez les femmes de moins de 25 ans.

Ailleurs, le phénomène inverse se vérifie, les jeunes affichant toujours un taux de présence à l'aide sociale plus élevé que le taux moyen de la région Enfin, contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, les femmes de 55 à 64 ans du Saguenay—Lac-St-Jean (02), de la Mauricie—Bois-Francs (04), de l'Estrie (05) et de l'Outaouais (07) recourrent moins que la moyenne de la population féminine de la région au régime d'aide sociale.

Tableau XIV

Répartition du nombre de femmes bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon le groupe d'âge et la région socio-sanitaire

Âge	Région socio-sanitaire												Total
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	
Moins de 25 ans[1]	2 688	3 309	6 886	3 593	1 901	12 248	3 530	6 384	2 848	1 308	1 505	258	46 458
	(21,2)	(25,7)	(18,7)	(18,8)	(20,6)	(15,6)	(18,3)	(20,2)	(24,1)	(23,8)	(30,6)	(42,7)	(19,1)
25-29	1,802	2 011	4 481	2 670	1 331	11 021	2 648	4 656	1 920	865	862	80	34 347
	(14,2)	(15,6)	(12,2)	(13,9)	(14,4)	(14,0)	(13,7)	(14,7)	(16,2)	(15,8)	(17,5)	(13,2)	(14,1)
30-34	1 678	1 674	4 539	2 433	1 223	10 789	2 640	4 293	1 545	732	614	24	32 184
	(13,3)	(13,0)	(12,3)	(12,7)	(13,2)	(13,7)	(13,7)	(13,6)	(13,1)	(13,3)	(12,5)	(4,0)	(13,2)
35-44	2 526	2 299	7 754	4 074	1 959	16 543	4 210	6 905	2 278	1 002	788	69	50 407
	(19,9)	(17,9)	(21,1)	(21,3)	(21,2)	(21,0)	(21,8)	(21,8)	(19,3)	(18,3)	(16,0)	(11,4)	(20,7)
45-54	2 112	1 995	6 811	3 376	1 523	14 011	3 390	5 031	1 866	812	669	95	41 691
	(16,7)	(15,5)	(18,5)	(17,6)	(16,5)	(17,8)	(17,6)	(15,9)	(15,8)	(14,8)	(13,6)	(15,7)	(17,2)
55-64	1 856	1 567	6 333	3 006	1 302	13 990	2 896	4 341	1 364	771	483	78	37 987
	(14,7)	(12,2)	(17,2)	(15,7)	(14,1)	(17,8)	(15,0)	(13,7)	(11,5)	(14,0)	(9,8)	(12,9)	(15,6)
Total	12 662	12 855	36 804	19 152	9 239	78 602	19 314	31 610	11 821	5 490	4 921	604	243 074
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Inclut quelques mineures émancipées. Les 2 835 femmes de 65 ans et plus bénéficiant de l'aide sociale n'ont pas été retenues aux fins de ce tableau.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Tableau XV

Pourcentage de la population féminine[1] qui est bénéficiaire de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon l'âge et la région socio-sanitaire

Âge	Région socio-sanitaire[2]												
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	Ensemble
18-24 ans[3]	17,7	17,0	11,0	14,0	9,6	9,9	10,9	9,4	15,1	12,7	16,3	18,6	11,6
25-29	15,8	12,6	8,9	13,0	12,1	11,1	9,6	8,7	13,8	10,8	13,7	9,2	10,8
30-34	15,8	12,1	9,4	12,6	11,8	12,8	9,4	8,3	11,9	10,3	11,1	3,1	16,0
35-44	15,0	10,7	9,7	12,6	11,1	11,5	8,6	7,3	10,5	9,7	9,3	6,0	10,1
45-54	19,4	13,2	12,7	14,2	12,7	11,6	12,0	8,7	13,3	12,0	12,4	14,7	11,9
55-64	17,7	12,2	12,6	12,8	10,9	11,7	12,1	9,1	11,1	12,5	13,4	26,9	11,8
Total	16,8	13,0	10,6	13,2	11,9	11,4	10,2	8,5	12,6	11,3	12,8	11,9	11,1

1. Concerne les 18-65 ans; voir à l'annexe 1, données démographiques utilisées.

2. Voir tableau XII pour identification des régions.

3. Inclut quelques mineures émancipées.

Source : Compilation du CSF à partir des données fournies par la Direction des politiques et de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec et des données démographiques de l'annexe 1.

3.4 Selon la scolarité (Tableau XVI)

Le tableau XVI répartit la clientèle féminine à l'aide sociale selon la scolarité : 7 années et moins, 8 à 11 années, 12 années et plus. Dans toutes les régions, sauf celle du Nouveau-Québec (10), les prestataires ayant terminé entre 8 et 11 ans de scolarité forment le groupe le plus nombreux, suivi du groupe qui a complété 7 ans ou moins d'études.

Comme nous l'avons déjà souligné à propos d'autres variables, la région du Nouveau-Québec (10) se distingue carrément des autres par le faible niveau de scolarité de sa clientèle féminine à l'aide sociale. En effet, plus de 60,0% de celle-ci a sept années et moins de scolarité alors que celles possédant douze années et plus de scolarité forment moins de 2% des prestataires féminines.

Par contre, au Saguenay—Lac-St-Jean (02) et en Estrie (05) particulièrement, les femmes possédant 12 années et plus de scolarité représentent un pourcentage plus élevé des bénéficiaires qu'ailleurs.

3.5 Selon l'état de santé (Tableau XVII)

Dans l'ensemble des régions du Québec, 70,1% des prestataires féminines de l'aide sociale sont considérées comme n'ayant aucun handicap. Des pourcentages un peu plus faibles à cet égard (66,6% et 66,8%) sont enregistrés dans les régions de Québec (03) et de Montréal (06A). Dans la Côte-Nord (09) et au Nouveau-Québec (10), 82,5% et 87,6% des prestataires sont jugées en bon état de santé. Les taux de handicap permanent les plus élevés parmi les bénéficiaires (près de 25% et 23%) se retrouvent dans les régions de Québec (03) et de Montréal (06A). Ces deux régions abritent également le nombre le plus élevé de prestataires hébergées, autour de 1 000 chacune.

Tableau XVI

Répartition du nombre de femmes bénéficiaires[1] de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon la scolarité et la région socio-sanitaire

Scolarité	Région socio-sanitaire[2]												Total
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	
7 années et moins	5 012	3 784	15 095	7 066	3 019	30 467	7 200	11 060	4 316	2 000	1 566	372	90 957
	(39,5)	(29,4)	(40,9)	(36,8)	(32,6)	(37,7)	(37,2)	(34,7)	(36,4)	(36,3)	(31,8)	(60,9)	(37,0)
8 à 11 années	6 299	7 156	17 069	9 622	4 909	39 509	10 039	17 122	6 375	2 819	2 860	229	124 008
	(49,6)	(55,6)	(46,2)	(50,1)	(53,0)	(48,9)	(51,8)	(53,7)	(53,7)	(51,2)	(58,0)	(37,5)	(50,4)
12 années et plus	1 382	1 934	4 784	2 502	1 343	10 784	2 136	3 704	1 176	685	504	10	30 944
	(10,9)	(15,0)	(12,9)	(13,0)	(14,5)	(13,4)	(11,0)	(11,6)	(9,9)	(12,4)	(10,2)	(1,6)	(12,6)
Total	12 693	12 874	36 948	19 190	9 271	80 760	19 375	31 886	11 867	5 504	4 930	611	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. De façon générale, il s'agit de 18-65 ans, mais inclut quelques mineures émancipées et les personnes de 65 ans et plus bénéficiant de l'aide sociale.

2. Voir tableau XII pour identification des régions.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Tableau XVII

Répartition du nombre de femmes bénéficiaires[1] de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon l'état de santé et la région socio-sanitaire

État de santé	Région socio-sanitaire[2]												Total
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	
Aucun handicap	9 489	9 851	24 608	13 752	6 600	53 964	13 623	23 188	8 508	4 107	4 068	535	172 293
	(74,8)	(76,5)	(66,6)	(71,7)	(71,2)	(66,8)	(70,3)	(72,7)	(71,7)	(74,6)	(82,5)	(87,6)	(70,1)
Handicap temporaire	866	1 063	2 133	1 653	755	7 593	1 484	2 572	955	426	327	25	19 852
	(6,8)	(8,3)	(5,8)	(8,6)	(8,1)	(9,4)	(7,7)	(8,1)	(8,0)	(7,7)	(6,6)	(4,1)	(8,1)
Handicap permanent	2 286	1 865	9 160	3 647	1 815	18 248	4 194	5 888	2 315	947	519	51	50 935
	(18,0)	(14,5)	(24,8)	(19,0)	(19,6)	(22,6)	(21,6)	(18,5)	(19,5)	(17,2)	(10,5)	(8,3)	(20,7)
Personne hébergée	52	95	1 047	138	101	955	74	238	89	24	16	-	2 829
	(0,4)	(0,7)	(2,8)	(0,7)	(1,1)	(1,2)	(0,4)	(0,7)	(0,7)	(0,4)	(0,3)	(-)	(1,2)
Total	12 693	12 874	36 948	19 190	9 271	80 760	19 375	31 886	11 867	5 504	4 930	611	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. De façon générale, il s'agit de 18-65 ans, mais inclut quelques mineures émancipées et les personnes de 65 ans et plus bénéficiant de l'aide sociale.

2. Voir tableau XII pour identification des régions.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

3.6 Selon la disponibilité pour un emploi (Tableau XVIII)

Étant donné le lien établi au programme d'aide sociale entre l'état de santé et la disponibilité pour un emploi, le portrait régional de disponibilité se rapproche beaucoup de celui touchant l'état de santé. Dans toutes les régions, la majeure partie de la clientèle féminine à l'aide sociale est réputée disponible pour un travail.

Les taux les plus élevés de disponibilité immédiate sont enregistrés sur la Côte-Nord (09) et au Nouveau-Québec (10) (82,4% et 86,9%) et le taux le plus bas dans la région de Montréal (06A) (65,4%). L'indisponibilité permanente et temporaire se ressent moins fréquemment sur la Côte-Nord (09) (8,1% et 9,3%) et au Nouveau-Québec (10) (3,9% et 8,0%). L'indisponibilité permanente affecte un pourcentage plus élevé de femmes dans la région de Québec (03) (20,4%), de Montréal (06A) (17,7%) et de l'Ouatouais (07) (16,6%).

Malgré les similitudes entre les tableaux XVII et XVIII, ce dernier tableau présente certaines particularités : une présence très faible dans la plupart des régions des femmes dont l'indisponibilité pour un emploi est attribuable à l'âge, et une concentration de celles-ci dans la région de Montréal (06A) où elles représentent 2,7% de la population féminine (2 158 femmes) bénéficiant de l'aide sociale (Tableau XVIII).

Résumé du chapitre

S'élevant à 11,1% pour l'ensemble du Québec le 31 décembre 1986, la proportion de la population féminine de 18-65 ans inscrite à l'aide sociale varie de 8,5% à 16,8% selon les régions. Dans la plupart des régions où les taux sont élevés, on constate des taux de chômage au-dessus de la moyenne provinciale.

Tableau XVIII

Répartition du nombre de femmes bénéficiaires[1] de l'aide sociale au 31 décembre 1986, au Québec, selon la disponibilité pour un emploi et la région socio-sanitaire

Disponibilité	Région socio-sanitaire[2]												Total
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	
Disponibilité immédiate	9 474	9 842	24 560	13 740	6 589	52 849	13 596	23 013	8 491	4 101	4 061	531	170 847
	(74,6)	(76,4)	(66,5)	(71,6)	(71,1)	(65,4)	(70,2)	(72,2)	(71,6)	(74,5)	(82,4)	(86,9)	(69,5)
Indisponibilité temporaire	1 364	1 535	4 707	2 744	1 300	14 268	2 291	4 118	1 356	654	459	49	34 845
	(10,7)	(11,9)	(12,7)	(14,3)	(14,0)	(17,7)	(11,8)	(12,9)	(11,4)	(11,9)	(9,3)	(8,0)	(14,2)
Indisponibilité permanente	1 824	1 478	7 537	2 668	1 350	11 485	3 427	4 479	1 974	735	401	24	37 382
	(14,4)	(11,5)	(20,4)	(13,9)	(14,6)	(14,2)	(17,7)	(14,0)	(16,6)	(13,4)	(8,1)	(3,9)	(15,2)
Indisponibilité en raison de l'âge (plus de 65 ans)	31	19	144	38	32	2 158	61	276	46	14	9	7	2 835
	(0,2)	(0,1)	(0,4)	(0,2)	(0,3)	(2,7)	(0,3)	(0,9)	(0,4)	(0,3)	(0,2)	(1,1)	(1,2)
Total	12 693	12 874	36 948	19 190	9 271	80 760	19 375	31 886	11 867	5 504	4 930	611	245 909
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. De façon générale, il s'agit de 18 ans et plus, mais inclut quelques mineures émancipées et les personnes de 65 ans et plus bénéficiant de l'aide sociale.

2. Voir tableau XII pour identification des régions.

Source : MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction des politiques et de la recherche.

Des disparités régionales importantes apparaissent lorsqu'on rapporte le nombre de femmes prestataires de 18 à 65 ans à la population féminine du même âge. Dans le Bas-St-Laurent—Gaspésie (01) par exemple, les bénéficiaires représentent un pourcentage deux fois plus élevé que dans la Montérégie (06C). Dans la région 01, la proportion de la population vivant de prestations d'aide sociale demeure élevée, peu importe le groupe d'âge auquel appartiennent ces femmes.

La clientèle féminine à l'aide sociale se retrouve d'abord parmi les femmes seules partout au Québec, sauf dans le Nouveau-Québec (10). Les pourcentages les plus élevés en ce sens se vérifient dans les régions de Québec (03), de Montréal (06A) et Saguenay—Lac-St-Jean (02). Les femmes responsables de famille monoparentale forment ordinairement le deuxième groupe en importance sauf au Nouveau-Québec (10) où elles constituent le premier groupe et dans le Bas-St-Laurent—Gaspésie où elles arrivent troisième, après les femmes ayant enfant(s) et conjoint.

Dans les régions du Québec, sauf la Côte-Nord (09) et le Nouveau-Québec (10) où les jeunes de moins de 25 ans l'emportent, le groupe des 25 à 34 ans forme la catégorie la plus nombreuse à l'aide sociale. Compte tenu de leur représentation dans la population toutefois, ce sont les jeunes (les moins de 25 ou 30 ans) et les plus âgées (les 45 à 54 ans ou les 45 à 64 ans) qui démontrent généralement les taux de participation les plus élevés au programme. Mais des exceptions se produisent. Dans Montréal (06A) et l'Estrie (05) par exemple, les femmes de moins de 25 ans ont les taux de participation à l'aide sociale plus faibles que les autres femmes de la région. À Montréal (06A), les femmes de 30 à 45 ans se retrouvent autant ou plus que les autres femmes de la région à l'aide sociale. Par contre, dans quatre régions, les femmes de 55 à 64 ans démontrent une présence à l'aide sociale moins élevée que la moyenne régionale.

Les femmes à l'aide sociale sont moins instruites que la population féminine en général. Les prestataires détenant entre 8 et 11 ans de

scolarité constituent la catégorie la plus nombreuse dans onze des douze régions du Québec. Celles possédant 7 ans et moins de scolarité, prédominent dans le Nouveau-Québec (10). D'autre part, le Saguenay—Lac-St-Jean (02) et l'Estrie (05) possèdent relativement plus de bénéficiaires ayant complété 12 ans et plus de scolarité.

La majorité des femmes bénéficiaires de l'aide sociale sont considérées sans handicap dans toutes les régions du Québec, cette proportion atteignant plus de quatre bénéficiaires sur cinq dans la Côte-Nord (09) et le Nouveau-Québec (10). Par ailleurs, alors qu'un handicap permanent affecte une prestataire sur cinq dans l'ensemble de la province, cette proportion s'élève à une personne sur quatre dans la région de Québec (03).

Le portrait régional de la disponibilité à l'emploi se rapprochant de celui de l'état de santé, la majeure partie de la clientèle féminine à l'aide sociale est déclarée disponible pour un travail dans les régions. On note une concentration à Montréal (06A) des femmes, par ailleurs peu nombreuses, qui sont considérées non disponibles en raison de l'âge.

CONCLUSION

Dans cette étude statistique, nous avons brossé un portrait socio-démographique de la clientèle féminine de l'aide sociale au Québec.

Au premier chapitre, nous nous sommes intéressées aux différentes caractéristiques des bénéficiaires au 31 décembre 1986 : situation familiale, âge, scolarité, état de santé, disponibilité pour l'emploi, nombre d'enfant(s) et âge du plus jeune. L'évolution du nombre et des caractéristiques des prestataires entre 1984 et 1986 a également retenu notre attention. Les similitudes et les différences existant en 1986 entre les populations masculine et féminine à l'aide sociale ont été soulignées au deuxième chapitre. Enfin, une comparaison régionale de la clientèle féminine a été réalisée au troisième chapitre.

Au 31 décembre 1986, le Québec compte plus de 246 000 femmes adultes qui sont bénéficiaires de l'aide sociale, soit en leur nom propre, soit à titre de conjointe. Ce chiffre représente une diminution de 7,7% des effectifs par rapport à la même date en 1984. Les femmes constituent un peu plus de la moitié de la clientèle adulte à l'aide sociale. On estime qu'environ 11,0% de la population féminine de 18 à 65 ans reçoit des prestations de ce programme.

En 1986 comme en 1984, les femmes bénéficiaires sont principalement des femmes seules ou des responsables de famille monoparentale. Si des femmes de tout âge se retrouvent à l'aide sociale, les bénéficiaires âgées entre 25 et 34 ans forment cependant le groupe le plus nombreux. Les taux de participation à l'aide sociale des femmes regroupées selon l'âge varient beaucoup d'une région à l'autre. Dans les régions à fort taux de chômage, les taux de participation à l'aide sociale sont plus élevés.

Les femmes bénéficiaires de l'aide sociale sont moins scolarisées que la population féminine en général. La moitié des bénéficiaires ont

complété entre 8 et 11 ans de scolarité. Elles sont généralement considérées en bonne santé. Soixante-dix pour cent ne présentent aucun handicap, ce pourcentage atteignant même 85,0 % dans le cas des femmes ayant des enfants. Elles sont, à peu près dans la même mesure, réputées disponibles pour l'emploi.

Une telle étude statistique, bien qu'utile, comporte cependant ses lacunes. Elle ne nous dit rien des motivations et des intérêts des personnes concernées, de même que du contexte socio-économique dans lequel ces femmes évoluent. Par le fait même, elle ne précise pas dans quelle mesure ces femmes peuvent retourner sur le marché du travail et modifier ainsi leur situation sociale et économique. Ces femmes n'ont pas une scolarité très élevée, sept sur huit ayant moins de douze années de scolarité.

Certaines auteures ont déjà demandé à des femmes responsables de famille monoparentale si elles voulaient travailler. Il semble que : "... la majorité répond par l'affirmative, un petit nombre optant pour une formation préalable... celles qui parlent d'un éventuel retour au marché du travail (la plupart ont moins de 35 ans) identifient deux obstacles : le salaire de rupture[1] et le rôle de mère..." alors que "... bon nombre des 35-55 ans disent qu'il est trop tard : ces femmes voient leur âge comme un obstacle majeur à un éventuel retour au marché du travail"[2]. Or, selon notre étude, les femmes de 35 ans et plus constituent plus de la moitié de la clientèle féminine de l'aide sociale.

Les programmes de réinsertion au marché du travail et le développement de l'employabilité sauront-ils contourner de tels obstacles? L'analyse

---

1. Salaire à partir duquel elles seraient prêtes à aller travailler.
2. Jo-Ann BELLWARE et Diane CHAREST. Étude monographique sur la situation des femmes responsables de famille monoparentale à l'aide sociale. Sommaire, p. 6 et 7.

des impacts de tels programmes répondra peut-être à certaines de ces interrogations. Il faut souhaiter que le régime d'aide sociale tienne compte des caractéristiques de la clientèle féminine, de celles qui ne sont pas en mesure de se détacher facilement de ce programme, comme de celles qui, moyennant des support adéquats, le pourraient.

BIBLIOGRAPHIE

ASSEMBLÉE NATIONALE. Études des crédits du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Journal des débats, Commission parlementaire, Commission permanente des affaires sociales, Québec, le mardi 26 mai 1987, no 35.

BELLWARE, Jo-Ann et Diane CHAREST. Étude monographique sur la situation des femmes responsables de famille monoparentale à l'aide sociale. SOMMAIRE, Québec, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, juillet 1986, 9 p.

CARON, Lise. Portrait statistique de la population féminine à l'aide sociale, Québec, Conseil du statut de la femme, mars 1985, 43 p.

MESSIER, Suzanne. Les femmes, ça compte, Québec, Conseil du statut de la femme, 1984, 220 p.

STATISTIQUE CANADA. La population active, décembre 1986, catalogue 71-001 mensuel, 194 p.

Annexe 1

Population féminine de 18-65 ans par groupe d'âge et par région, au Québec, en 1986, selon des projections démographiques[1]

Âge	Région socio-sanitaire[2]												
	01	02	03	04	05	06A	06B	06C	07	08	09	10	Ensemble
18-24 ans[3]	15 214	19 493	62 627	25 754	14 799	123 883	32 258	68 081	18 896	10 325	9 215	1 385	401 930
25-29	11 426	16 002	50 363	20 613	10 997	99 339	27 549	53 399	13 959	8 000	6 312	866	318 825
30-34	10 651	13 787	48 170	19 344	10 371	84 035	28 149	51 938	13 035	7 125	5 520	766	292 891
35-44	16 841	21 497	80 319	32 305	17 624	143 542	48 698	94 437	21 692	10 327	8 503	1 143	496 928
45-54	10 911	15 067	53 811	23 735	11 969	120 576	28 179	57 889	14 069	6 772	5 406	646	349 030
55-64	10 487	12 805	50 404	23 429	11 976	119 497	23 875	47 741	12 315	6 174	3 595	290	322 588
Total	75 530	98 651	345 694	145 180	77 736	690 872	188 708	373 485	93 966	48 723	38 551	5 096	2 182 192

1. Données tirées des projections démographiques régionales pour 1986 telles que publiées par le Bureau de la statistique du Québec (scénario moyen).

2. Voir tableau XII pour identification des régions.

3. Les projections démographiques n'étant disponibles que pour les 15-19 et 20-24 ans, nous avons déterminé le groupe des 18-24 ans en soustrayant du groupe des 15-24 ans le nombre d'enfants de 15, 16 et 17 ans de sexe féminin admis au Régime des allocations familiales du Québec en décembre 1986. La proportion de filles de 15-17 ans étant déterminée selon la proportion régionale de filles de tous âges recevant des allocations familiales.

Sources : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, B.S.Q., Québec, 1984, p. 217 à 308.
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC. Allocations familiales du Québec. Répartition des enfants selon la région et l'âge au 31 décembre 1986. Données non encore publiées.